

Retrouvez-nous sur
btpcfa-cvdl.fr

» BP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

Présentation succincte du métier

Le professionnel du plâtre et de l'isolation intervient sur des bâtiments neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels. Les ouvrages à réaliser dans le secteur du plâtre et de l'isolation doivent souvent assurer, au-delà du seul aspect esthétique, des fonctions spécifiques (thermiques, acoustiques, protection incendie...) et dans des conditions particulières (solicitation aux chocs, humidité, grande hauteur).

» Métier(s) auxquels conduit la formation

- Plâtrier plaquiste

» Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- la plâtrerie dite « sèche » (mise en oeuvre de plaques de plâtre ou assimilés sur ossature, de complexe
- de doublage, de carreaux de plâtre, de cloisons alvéolaires, de chapes sèches, de carreaux de terre cuite, des carreaux de béton cellulaire... y compris le traitement des joints et des finitions) ;
- la plâtrerie traditionnelle (mise en oeuvre de briques plâtrières, réalisation d'enduit en plâtre traditionnel,
- allégé, projeté et de décoration) ;
- le staff (restauration de moulures simples et pose d'éléments manufacturés) ;
- les plafonds modulaires ;
- l'isolation intérieure thermique et acoustique

» Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Implanter les ouvrages d'un chantier
- Construire des ouvrages en briques plâtrières
- Réaliser des enduits de plâtre
- Construire des ouvrages ebn plaques sur ossatures
- Réaliser un doublage en complexe isolant
- Construire des cloisons en panneaux alvéolaires
- Réaliser une chape sèche
- Construire des ouvrages en carreaux
- Réaliser une moulure en plâtre
- Poser des éléments décoratifs

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

i informations

CODE RNCP : 38309

PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes sans entreprise ayant un projet d'apprentissage

Apprenti

Contrat de Professionnalisation

Tous Publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelles)

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être salarié d'une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

PRÉREQUIS

CAP Métiers du Plâtre et de l'isolation

DURÉE

Standard : 2 ans - 840h

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Blois

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance : Apprenti 1 semaine en site de formation / 2 semaines en entreprise

EFFECTIF

Mini : 4 par groupes

Maxi : 10 par groupes

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Septembre / Octobre

- Prévention Santé Environnement
- Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied
- Sauveteur Secouriste au Travail
- Celles-ci permettent l'obtention de certificat, d'habilitation ou attestation

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Anglais, Histoire, Géographie, Mathématiques, Sciences, EPS
- Enseignement professionnel : Dessin et étude des constructions, Technologie, Atelier pratique et technique

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques • Mises en situation pratique en atelier • Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning) • Retours d'expérience • Travaux collaboratifs,

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Atelier de plâtrerie : o Postes individuels et/ou collectifs o Outillage individuel et/ou collectif nécessaire au métier

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain -
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Certificateur: Ministère de l'Education Nationale - date d'enregistrement le 02/06/2016

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage

Evaluation certificative réalisée sous la forme d'épreuves ponctuelles finales

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

COÛT DE LA FORMATION

Coût de formation pris en charge par l'organisme financeur dont relève l'entreprise

Autres dispositifs possible : nous consulter

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Chaque campus dispose d'une équipe de conseillers jeunes vous accompagnant dans vos recherches d'apprentissage
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos conseillers jeunes (CJ) et chargés de relation entreprises (CRE) sont joignables via le mail et téléphone suivant :

Blois:

- CJ - recrutement41@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact41@btpcfa-cvdl.fr

